



Paris, le 16 février 2010

Communiqué

Axel URGIN, secrétaire national à l'outremer

Les propos tenus au cours d'une réunion électorale par Marie-Luce Penchard, ministre de l'outremer et candidate UMP aux élections régionales en Guadeloupe, selon lesquels, parlant des crédits de son ministère, « ça (lui) ferait mal de voir cette manne financière quitter la Guadeloupe au bénéfice de la Guyane, de la Réunion ou de la Martinique » et affirmant qu'elle n'a « envie de servir qu'une population, la population guadeloupéenne » sont aussi affligeants qu'inadmissibles dans la bouche d'une ministre censée être en charge de tout l'outremer, c'est-à-dire de onze collectivités et non d'une seule, fut-elle l'arène électorale choisie par Mme Penchard.

A 24 heures de son déplacement express en Martinique et en Guyane, il appartient désormais au Président de la République de tirer sans délai toutes les conséquences de propos qui disqualifient définitivement l'intéressée dont le Parti socialiste demande la démission immédiate.